



Note de présentation BUDGET PRIMITIF 2019

Commune de SAINT AUNES

1) Éléments de contexte

La commune poursuit son développement urbain avec la continuité de la réalisation de la ZAC des Châtaigniers.

Cet apport nouveau de population entraîne des besoins nouveaux d'infrastructures, notamment écoles, salles associatives et espaces de rencontres. En parallèle, la commune poursuit ses efforts de réhabilitation des voiries communales et d'aménagement d'entrées de ville.

Sur un plan budgétaire, malgré la rationalisation de ses dépenses, la commune dispose de marges de manœuvres chaque année plus restreintes, face au contexte de baisse des dotations de l'Etat.

2) Priorités du budget

En fonctionnement : la priorité est la maîtrise des dépenses publiques afin de limiter le recours à l'impôt.

Au niveau des dépenses de personnel, aucun recrutement n'est prévu.

En Investissement : les principaux projets d'investissement sont axés, en poursuite du budget précédent, sur les agrandissements des écoles, des salles associatives, l'aménagement des pistes cyclables, la mise en sécurité de voiries, et l'accessibilité.

Un espace campagnard ludique est inscrit en nouveau projet.

3) Ressources et charges

En fonctionnement :

- Les dépenses réelles augmentent de 1,93 %.
- Les recettes réelles augmentent de 4,73 % du fait d'une augmentation significative des bases fiscales.
- Les dépenses et recettes totales augmentent de 4,8 %.

En investissement :

La sphère d'investissement connaît une augmentation significative de + 69,76 %.

Cette augmentation trouve son origine dans une augmentation massive de nos ressources propres :

- Au 1068 : 481 154,25 euros
- Au 021 : 400 000 euros

4) Budget consolidé

Le montant consolidé est de 7 101 583,90 euros.

Fonctionnement : 3 378 656 euros

Investissement : 3 722 927,90 euros

5) Crédits d'investissement

Restes à réaliser en recettes : 1 064 499,93 euros

Restes à réaliser en dépenses : 415 359,04 euros

6) Epargne

L'épargne brute est de 400 000 euros. Ce montant est affecté en investissement.

L'épargne nette est de 262 000 euros.

7) Niveau d'endettement

La commune équilibre son budget avec le recours à un emprunt à hauteur de 450 000 euros.

Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1 493 730 euros pour une population de 3 450 habitants.

Endettement de la collectivité : 433 euros / hbt

Ratio de capacité de désendettement : 3,73

Taux d'endettement : 0,47 %

8) Taux d'imposition

TH : 10,35 %

FB : 14,88 %

FNB : 72,98 %

9) Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1 365 000 euros et correspondent à un effectif de 30 agents.

Le Maire,
Alain HUGUES